

GROUPEMENT INTER-PATRONAL DU CAMEROUN

**FORUM DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT ET DU
SECTEUR PRIVE**

Yaoundé Hilton Hôtel
Yaoundé, le 14 Novembre 2017

**Intervention de Mr Célestin TAWAMBA,
Président du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)**

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

Messieurs et Mesdames les Représentants des organisations partenaires au développement et des Partenaires Techniques et Financiers,

Messieurs les Membres du Conseil Exécutif du GICAM,

Monsieur le Président de la Commission des affaires internationales et de la Diaspora du GICAM,

Chers Adhérents,

Tout d'abord, permettez-moi de vous exprimer ma profonde gratitude pour avoir aimablement répondu présent à notre invitation.

Je suis particulièrement honoré de prendre la parole devant vous ce matin à l'occasion de cette rencontre inédite que je souhaite utile dans l'histoire des relations entre le secteur privé et les partenaires au développement basés au Cameroun.

En effet, lors de l'Assemblée Générale Elective de notre Organisation, le 29 juin 2017 à Douala, nos adhérents ont fait confiance au projet ***GICAM en Action*** que nous portions alors. Le mandat qui est le nôtre s'appuie sur un programme dont l'un des trois axes principaux s'intitule « ***Construire un GICAM***

force de propositions pour les Pouvoirs Publics et les Partenaires au Développement »

De fait, notre intention est d'œuvrer au rapprochement entre les Partenaires au Développement et le Secteur Privé. Nous sommes convaincus que cette démarche est de nature à créer une synergie nous conduisant plus rapidement et plus efficacement à la réalisation d'objectifs partagés.

L'organisation du Forum d'aujourd'hui et la création au sein du GICAM d'une commission dédiée aux affaires internationales et aux relations avec la diaspora, en sont les premières manifestations. J'indique à cet égard que cette commission a particulièrement œuvré à la tenue de notre rencontre de ce jour et que, surtout, cette commission sera au sien de notre organisation l'interlocuteur technique privilégié des partenaires au développement.

Bien plus, je voudrais souligner le fait que c'est la première fois que le Secteur Privé camerounais et les Partenaires au Développement se retrouvent ensemble pour échanger sur leurs missions respectives dans l'espoir de favoriser plus de cohésion dans leurs actions. Nous pensons en effet, dans une ère de défiance vis-à-vis des initiatives individuelles, l'intérêt pour les initiatives communes se doit d'être renforcé.

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement,

La conjonction d'un certain nombre de faits historiques et économiques n'est pas étrangère à l'existence de niveaux de développement différenciés, ce qui a engendré des classifications du type **pays développés, pays émergents et pays en voie de développement.**

Estimant à juste titre qu'il ne saurait y avoir de fatalité au sous-développement, et conscient des conséquences économiques, sociales et même sécuritaires d'un déséquilibre trop prononcé de la répartition de la richesse mondiale, les pays les plus avancés ont été la tête de proue de la construction d'une solidarité internationale autour des organismes d'aide au développement.

A ce titre, vous accompagnez depuis plusieurs années l'Etat du Cameroun dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses politiques économiques et de développement. Ces politiques ont au fil du temps intégré la nécessité du décloisonnement entre les problématiques de développement du pays et celles du développement de l'entreprise. Le constat a ainsi été clairement établi que l'entreprise est le principal moteur de la croissance économique. Et je me réjouis que le Programme économique et financier récemment signé entre le Cameroun et le FMI réaffirme l'importance et la place centrale du secteur privé dans les politiques de développement.

Malgré ce constat, au Cameroun, l'appui technique et financier des partenaires au développement se fait généralement à travers l'Etat central et, dans une moindre mesure, à travers les Collectivités Territoriales Décentralisées, y compris sur des préoccupations qui concernent le développement du secteur privé et des entreprises. Le secteur privé n'étant très souvent impliqué qu'à titre consultatif.

Pourtant, des expériences existent qui nous confortent dans l'idée que si le secteur privé et les partenaires techniques et financiers travaillaient ensemble, cela produirait une meilleure connaissance et prise en compte du vécu et des contraintes et attentes des entreprises, avec à la clé des interventions porteuses de résultats plus probants.

A cet effet, je voudrais évoquer quelques exemples. L'un porte sur la collaboration entre le GICAM et le Bureau International du Travail, via plusieurs programmes dont un que je citerai, qui est le renforcement de capacités managériales de plus de 300 femmes, entrepreneures et promotrices de petites et moyennes entreprises, et femmes porteuses d'idées d'entreprise. Ce programme vient d'être exécuté à la grande satisfaction des deux parties, notamment pour son impact positif attendu sur l'entreprenariat féminin et la croissance économique du Cameroun. Fort à propos, de nombreux témoignages recueillis auprès des bénéficiaires accréditent de la qualité de la mise en œuvre de ce programme.

Un autre exemple concerne l'expérience réussie de l'Agence Française de Développement et du GICAM, qui sous la coordination du Ministère en charge de la formation professionnelle, agissent collectivement depuis 2015, pour la construction de deux centres de formation sectoriels dont l'un dans l'agroalimentaire et l'autre dans la logistique et le transport.

Tout comme je pourrais citer d'autres soutiens apportés par l'AFD au secteur privé comme le Fond ARIZ. Enfin, je ne trahirais pas un secret si j'annonçais que le GICAM et l'AFD sont en négociations pour renouveler leur expérience de collaboration dans un autre projet qui porte sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la performance environnementale.

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement,

Comme nous le savons tous, le développement a cessé d'être une problématique exclusivement propre à l'Etat central. Pour preuve, les Nations Unies ont décidé, après avoir pris acte des difficultés rencontrés dans certains pays dans l'atteinte des Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD), d'intégrer directement le secteur privé dans l'élaboration des 17 objectifs de Développement Durable et de leurs 169 cibles qui forment la clé de voûte de l'Agenda 2030 du Développement Durable, adopté en 2016. Nous saluons l'avènement de cet Agenda que nous ne saurions dissocier de la nécessité de promouvoir des entreprises durables,

lesquelles créent des richesses et des emplois et contribuent à préserver l'environnement

C'est la raison pour laquelle, je vois dans la rencontre d'aujourd'hui l'occasion idoine de soutenir l'idée selon laquelle l'implication directe du Secteur privé dans les Objectifs de Développement Durable ouvre la voie à un nouveau cadre de partenariat entre le secteur privé et les partenaires au développement dans tous les pays, et donc le Cameroun.

Organisation représentative du secteur privé camerounais, le GICAM affiche à son actif un savoir-faire patronal et une réputation qui justifient que vous lui fassiez confiance. Nous disposons d'un portefeuille de projets qui pensons-nous devrait pouvoir susciter de l'intérêt auprès de vous les partenaires au développement.

Mais avant toutes choses, nous sommes venus vous écouter et vous demander conseil, car le suivi des programmes dont vous êtes porteurs, qu'ils soient à caractère national ou sous-régional, constitue un centre d'intérêt de la plus grande importance dans nos politiques et stratégies.

Mesdames et Messieurs,

Notre objectif, je le rappelle volontiers, est de permettre une meilleure connaissance réciproque de nos structures et, ce faisant, poser les bases d'une action concertée et cohérente des partenaires au développement et du secteur privé Camerounais, à l'effet d'offrir de meilleures perspectives aux entreprises.

Ceci passera par la déclinaison des possibilités de coopération qui existent entre vos feuilles de route et la nôtre, et l'examen de la liste de projets que nous vous présenterons tout à l'heure. Ce faisant, nous formons l'espoir que nous puissions conclure à brèves échéances, des accords d'appui au développement du secteur privé. Et c'est le lieu de vous annoncer que, le 24 octobre dernier, le GICAM a organisé son premier Forum de la PME camerounaise d'où a émergé la nécessité d'une approche holistique de la problématique des PME et, ce faisant, les accompagner de manière concrète dans des domaines divers dont la mise à niveau des compétences et des structures et le financement, deux problématiques dans lesquelles l'apport des partenaires au développement est primordial.

Puisse donc, qu'au terme de cette demi-journée, soient identifiés et formulés les axes d'actions communes qui devront être conjointement mises en œuvre. Au-delà de l'intérêt bien compris de nous de mieux nous connaître mutuellement - les personnes, les missions, les actions -, je suis d'avis que nous mettions en place une plate-forme de dialogue entre le secteur privé et les partenaires au développement qui trouvera toute sa place aux côtés des contacts bilatéraux qui existent ou peuvent exister entre un partenaire au développement et le GICAM. Et je saisis l'occasion de cette annonce pour signaler que nous avons entrepris auprès du Gouvernement une démarche visant à réformer le Cameroon

Business Forum (CBF) bien connu de vous, avec le souci constant d'une plus grande efficacité.

Je ne doute point de votre disponibilité à œuvrer pour l'amélioration des conditions socioéconomiques au Cameroun. En retour, soyez rassurés sur notre grande détermination à relayer vos efforts dans le champ des synergies que j'ai évoquées tout au long de mon intervention, pour un secteur privé camerounais plus efficace.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.